



Devoirs faits : un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs

publié le 07/11/2018

Devoirs faits est un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs. Il a lieu dans l'établissement sur des horaires appropriés, qui ne sont pas obligatoirement en fin de journée. L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège.

Cette offre est conçue en fonction des besoins des élèves, de façon à :

- favoriser une forme de sérénité à la maison sur ces sujets
- contribuer à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter aux enfants

Les intervenants sont des enseignants volontaires ou des assistants d'éducation. L'accompagnement est disponible sur toutes les plages horaires de la semaine. Il reste ponctuel en fonction des besoins des élèves.

Un registre hebdomadaire d'inscription sur les plages horaires libres des élèves est tenu à jour par le service vie scolaire.

Le référent pédagogique de ce dispositif devoirs faits est monsieur Crost Chalons, professeur d'espagnol.

La référente organisationnelle est madame Acclément, conseillère principale d'éducation.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.